



COMMUNE DE NOZERROY

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 décembre 2012

Présents : Pascal RAMBOZ, Claude PONCET, Sophie JEANNIN, Olivier GODIN, Véronique ADAM, Jean-Marc BARTHET, Aurore BLONDEAU, Dominique CHAUVIN, Catherine FEDRIGO, Bruno JACQUES, Bruno LIETTA.

Logements Maison des Annonciades

- Le studio n°1 est loué.
- Le conseil municipal reçoit une personne intéressée par le studio n°2 et décide de louer cet appartement à compter du samedi 8 décembre. L'état des lieux sera fait ce vendredi.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 novembre 2012

- Il est rappelé que chacun peut recevoir le CR par mail ou le consulter sur le site internet : www.nozeroy.info

Communauté de Communes

- Le conseil :
 - prend connaissance des travaux des commissions et prépare le conseil communautaire du 6 décembre 2012. Pour ce dernier, Claude Poncet et Catherine Fedrigo se chargent de l'accueil.
 - Défibrillateur : il est proposé aux communes du canton de faire un achat groupé de défibrillateurs. Étant donné qu'il en a déjà 3 à Nozeroy à l'hôpital, au collège et à la caserne des pompiers plus 1 en période estivale à l'OT, le conseil décide de ne pas en acheter.
 - CHI : le conseil communautaire devra se prononcer sur la création du CHI alors que la création de celui ci est annoncée par la directrice dans la presse.

SIVOS - Collège

- Le conseil est informé :
 - des travaux du conseil d'administration du collège : présentation du budget et questions diverses d'organisation des journées de rattrapage de cours.

- de la réunion du conseil d'école de l'école publique du Val Chantant : présentation des effectifs, du nouveau projet d'école, des projets d'achats et d'installation d'ordinateurs et de la classe de découverte des maternelles.
- du bilan financier présenté par l'OGEC (école privée)
- Est informé du passage de la commission de sécurité d'arrondissement dans les établissements scolaires. La personne chargée de la commission a été très satisfaite de la sécurité et de l'entretien du collège. A l'école publique, la révision des extincteurs a été fait ces jours derniers. Avis favorable pour ces deux établissements.

Neige et Sapins : des éléments devront être fournis avant la commission en préfecture pour lever l'avis défavorable. Le bâtiment de l'école sera dorénavant classé en catégorie 5, qui n'impose plus de visite de sécurité. Le conseil décide de faire procéder à une visite du service « prévention » du SDIS régulièrement.

SAUC :

- Monsieur Seara (INRAP) ne peut toujours pas avancer de date d'intervention (programmation avec une entreprise, temps de dépôt d'une DT, recherches sur documents, contacts riverains...) et précise qu'il ne pense pas qu'une intervention sera possible avant le printemps 2013.
- Catherine Fédrigo a suivi une formation le 26 novembre sur les « SAUC ». En effet, le site des PCCC met en place une plateforme SAUC destinée à informer et à faire partager les diverses expériences de chaque cité.

Cimetière

- La première réunion intercommunale s'est tenue le jeudi 29 novembre en mairie de Nozeroy en présence des représentants des 3 communes. La commission a travaillé sur le règlement du cimetière et sur l'entretien. Il a été décidé de faire une corvée de nettoyage supplémentaire dans l'année.
- Le règlement du cimetière préparé par Catherine Fedrigo est présenté. Il est adopté et sera transmis à la préfecture.
- Tarifs
 - columbarium : 300€ pour une durée 15 ans
 - jardin du souvenir : 50 €

Travaux - Bâtiments communaux - Voirie - Urbanisme

- Les travaux sur le toit des WC publics sont réalisés.
- Demande d'Anim'Censeau pour effectuer les répétitions du groupe des enfants dans l'ancienne classe maternelle le samedi matin. Le conseil donne son accord pour une utilisation à titre gracieux en échange de l'entretien régulier des locaux.
- Démontage ancienne réserve eau rue du Faubourg :
 - Devis maçonnerie : accord pour la démolition et la pose d'un regard fonte pour une somme de 1100€ HT.
 - Monsieur Poncet doit recontacter Véolia pour la bouche incendie et faire réparer celle des Planchamps.
- Le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle AE199.

Hôpital

- Projet concernant le devenir de l'ancien bâtiment. Ce bâtiment est propriété de l'hôpital, la direction souhaite vendre au plus vite pour diminuer l'impact financier sur le prix de journée dans le nouveau bâtiment. Une réunion s'est tenue le jeudi 25 octobre à 14h30 à l'hôpital. Une visite d'une maison de concept AGES et VIE s'est déroulée le 14 novembre à Foncine le Haut. La prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre à l'hôpital de Nozeroy.
- Rencontre avec le notaire et la directrice concernant les échanges de parcelles le 29 novembre.
 - Bornage en cours : validation du projet
 - Nouvelle délibération pour ces échanges pour y consigner les superficies et les tarifs.
- ERDF : montant de la facture en attente
- Travaux concernant le nouvel établissement
 - Une prochaine réunion pour le chemin d'accès devrait se tenir pour valider les pentes et pour préciser le terrassement et l'aménagement de l'aire sportive.
 - Aucune date donnée à ce jour.

Informations et questions diverses

- Convention OT et Commune : elle est renouvelée pour un montant de 1250 €.
- Demande de SARL CH'TI BIO JURA pour un arrêt (moins d'une heure) le vendredi d'un camion de ventes de produits bio : accord du conseil.
- Pour la Sainte Barbe, deux manifestations à retenir :
 - A Champagnole le samedi 8 à 16 heures avec remise de diplôme à la commune : Sophie Jeannin représentera la commune.
 - A Nozeroy le dimanche 9 décembre : Claude Poncet représentera la commune.
- Compte rendu du CA du comité d'animation du 07 novembre 2012
- Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du syndicat horticole : un chèque de 50€ a été remis en commune pour la 5^{ème} place du fleurissement.
- Le Conseil Municipal de Jeunes a organisé une vente de brioches le samedi 1^{er} décembre de 8h à 12h place Jean l'Antique à l'occasion du Téléthon. L'après-midi, ils se sont déplacés à l'hôpital pour un jeu de l'oie, la réalisation d'un panneau photos et la présentation d'un film sur le nouvel établissement hospitalier. Les résidents ont été très émus de cette démarche.

Séance levée à 23h30
L'Adjoint,

Sophie Jeannin